

Risques liés aux carrières souterraines : vous avez votre mot à dire !

Chères Villejuifaises, chers Villejuifois,

La préfecture lance actuellement un **Plan de Prévention des Risques Naturels (PPRN)**. Ce plan a pour objectif d'identifier les zones exposées à certains risques, comme les mouvements de terrain ou les effondrements, et de définir les mesures nécessaires pour assurer la sécurité des habitants.

Votre quartier est directement concerné, car il repose sur d'anciennes carrières de calcaire et de gypse. Ce plan peut donc avoir un impact sur vos projets immobiliers : il peut limiter certains droits à construire ou imposer des prescriptions techniques.

Vous pouvez consulter le dossier de l'enquête publique en cours et déposer vos observations avant le vendredi 4 juillet à 17h sur le site officiel :

<https://www.registre-numerique.fr/pprn-mvt-ept12>

Cela peut notamment permettre de demander que les études ou travaux de sécurisation soient pris en charge par les pouvoirs publics.

A votre disposition,

Christel Esclangon

Conseillère municipale
Fondatrice du collectif Notre Parti c'est Villejuif



Exemple d'observation

« Le classement de mon bien en zone d'aléa fort entraîne une perte de valeur et bloque tout projet. Je demande que les études et les travaux de sécurisation soient pris en charge en partie par les pouvoirs publics. Cette charge ne doit pas reposer uniquement sur les propriétaires. »

Besoin d'aide ? Une remarque ? Contactez-nous !

"Notre Parti c'est Villejuif" est un collectif transparent de citoyens Villejuifois.

NotreParti
C'est
Villejuif

Rejoignez-nous !
notrepartivillejuif@gmail.com

